

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2023-20

Nature de l'acte : 7.10 - Actes financiers divers

Conseillers municipaux
En exercice: 10
Présents: 09

Votants: 09

Le 27/09/2023 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 19/09/2023, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

<u>Présents</u>: CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration:

Absent excusé: PANSARD Frédéric

Secrétaire de séance : PONCET Sandrine

06 - VENTE DU CHAPITEAU « ABRI ANIMATION 500 X 800 »

à la société SAS PIVA

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la commune a acquis en date du 22/05/2019 à la société KGMAT collectivité, un chapiteau pour des besoins d'animation.

Ce chapiteau n'a jamais été utilisé par la nouvelle municipalité et nécessite un contrôle technique obligatoire tous les 2 ans.

Pour rappel, une délibération a été prise en date du 28/04/2021 afin de mettre en vente le chapiteau pour la somme de 2 800 \in TTC.

Une proposition a été formulée par la société SAS PIVA au prix de 1 200 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 19 septembre 2023,

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE:

- De mettre en vente le chapiteau « abri animation » d'une dimension 500 x 800 CM de colorie blanc au prix de 1 200 €.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents et actes afférents à cette décision.

Les signatures suivent au registre

Nomenclature télétransmission :

7.10 - Actes financiers divers

Mesures de publicité :

☐ Télétransmis le 29/03/2023

Affichée le 23/09/2023

☐ Certifiée exécutoire le 25/05/2023

Le Maire

Pascal COURTOIS

Le Maire,

Pascal COURTOIS

Acte à classer

DEL2023-20

2

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2023-09-29T18-09-50.00 (MI247845179)

Identifiant unique de l'acte :

001-210100350-20230927-DEL2023-20-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte

VENTE DU CHAPITEAU -ABRI ANIMATION 500 X 800 à

SAS PIVA

Date de décision

27/09/2023

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur 🗓

Acte :

DEL 2023-20 - mise en vente du

Multicanal: Non

chapiteau.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis Accusé de réception Date 29/09/23 à 18:09 Date 29/09/23 à 18:09

Date 29/09/23 à 18:14

Par COURTOIS Pascal Par COURTOIS Pascal

